

Grand Poitiers Communauté urbaine

Le Conseil communautaire en vidéo

Visionnez ou revisionnez les conseils communautaires précédents

En quoi consiste un conseil communautaire d'installation?

Le conseil communautaire d'installation permet l'élection de la présidente ou du président de la communauté urbaine, des vice-présidentes et vice-présidents, et des autres membres du Bureau communautaire. C'est le début du travail des conseillères et conseillers communautaires du mandat 2026-2032.

Quand a-t-il lieu ?

Le conseil communautaire d'installation se tient une fois que toutes les conseillères et tous les conseillers ont été élus à l'occasion des élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Pour Grand Poitiers, les conseillers communautaires 2026-2032, convoqués par la présidente sortante, se réuniront le 8 avril 2026 à 14h00 au Centre de conférences de Poitiers.

Qui préside la séance d'installation du conseil communautaire ?

Le doyen d'âge, c'est-à-dire le membre le plus âgé du Conseil communautaire, assure les missions de président, jusqu'à l'élection de celui-ci.

Quelles sont les nouveautés ?

L'assemblée communautaire, qui comptait jusqu'à maintenant 86 membres, en compte désormais 88. Ce nombre est calculé en fonction de la population des communes membres et des règles légales de représentation.

Comment se déroulera le conseil d'installation ?

- > Installation des nouveaux élus et élus dans leur fonction de conseillers communautaires
- > Élection de la présidente ou du président
- > Vote de la délibération portant sur la création des postes de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
- > Élection des vice-présidentes et vice-présidents
- > Élection des autres membres du bureau
- > Lecture de la charte de l'élu local
- > Vote de la délibération portant sur la délégation de pouvoirs du Conseil communautaire au Président/à la Présidente et au Bureau communautaire.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30